



4545, av. Pierre-De Coubertin
Montréal QC H1V 0B2
tél. : 514 252-3345 | fax : 514 252-3346
www.golfquebec.org

English version on the back

Montréal, le 11 juillet 2017

Mario Brouillard
Directeur général
Club de golf Venise
1519, chemin de la Rivière
Magog, QC J1X 3W5

Objet : Cotisations de 2018

Au cours des trois dernières saisons, Golf Québec/Golf Canada ont procédé à une transition progressive vers un nouveau modèle d'adhésion. Pour la saison 2018, tous les clubs affiliés à Golf Québec intégreront ce nouveau modèle. Les frais de cotisation seront alors de 35 \$ pour les adultes et de 20 \$ pour les juniors.

En lien avec ce nouveau modèle d'adhésion, chacun de vos membres recevra de nombreux avantages tangibles d'une valeur de plus de 50 \$ dont voici les plus populaires :

- Assurance de 2 500 \$ sur l'équipement et les dommages aux voiturettes ainsi que de 1 000 \$ sur le bris de vitres
- Étiquettes autocollantes codifiées pour l'identification et le repérage de l'équipement
- Étiquette personnalisée pour le sac de golf (bag tag)
- Facteur de handicap officiel
- Petit guide du golfeur

De plus, Golf Québec bonifiera ces avantages par l'ajout d'une casquette à son effigie.

D'ici la fin du mois de septembre, vous recevrez un exemplaire de la trousse d'adhésion que recevront chacun des golfeurs. Nous sommes convaincus que vous serez impressionnés par la qualité des avantages présentés.

Par ailleurs, en étant membre de votre fédération sportive, vous appuyez activement Golf Québec à régir, promouvoir et développer la pratique du golf.

Nous vous suggérons de communiquer cette information à tous vos membres afin d'assurer la bonne compréhension de votre clientèle. De plus, nous vous suggérons d'ajouter une ligne distincte libellée à Golf Québec / Golf Canada dans le descriptif de vos abonnements annuels.

Merci de votre appui fidèle.

Jean-Pierre Beaulieu
Directeur général

p.j.